

ensemble

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION • CLUNY avr. 2024 • #14



ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT

une nouvelle vision de la ville



RESTONS CONNECTÉS !



Téléchargez l'application officielle "Ville de Cluny"





Quel avenir pour la végétation en ville ?

Le printemps bourgeonne et les pelouses verdissent. Les précipitations très abondantes sur ces mois de mars et avril ont permis de recharger les nappes et de faire exploser la nature. Cependant, nous constatons que le dérèglement climatique est bien là, avec un niveau anormalement haut au printemps, mais un déficit hydrique sur l'été et l'automne. Les températures, elles, ne cessent de grimper, et ce sont les villes qui seront les plus impactées si elles n'ont pas anticipé en créant des îlots de fraîcheur.

Nous avons déjà évoqué nos projets de végétalisation de différents espaces publics, qui doivent se conjuguer avec les efforts de tous nos concitoyens. Vous trouverez dans notre rubrique portrait, celui de l'une de nos habitantes discrètes, qui fait sa part, comme

le colibri, pour l'embellissement de nos communs. Merci à elle et à vous tous qui animez vos murs de maison ou vos fenêtres par des végétaux. Cette action est non seulement agréable à la vue, mais elle permet de rafraîchir l'atmosphère, ce dont nous aurons de plus en plus besoin dans nos villes.

Nous n'oublions pas les jardins entretenus par les bénévoles des associations, que ce soit aux Jardins de simples, rue d'Avril, ou à la Roseraie. Là aussi, pour ceux qui le peuvent, s'investir dans un collectif est source de satisfaction, car la convivialité et l'apprentissage sont toujours au rendez-vous.

Une autre des clefs à notre disposition est de faire évoluer nos pratiques, en termes d'entretien des espaces verts : vers une gestion nouvelle, laissant certains

lieux verdier et fleurir, privilégiant les plantes vivaces résistantes aux chaleurs, des nouvelles essences d'arbres et une approche différenciée. C'est un objectif que nous avons fixé à nos agents pour l'entretien de la ville et une action à transmettre aux enfants qui s'occupent de leurs plantations autour des écoles, eux qui seront les jardiniers de demain.

La végétalisation est aussi une question centrale dans l'étude d'aménagement global de la ville sur laquelle nous revenons dans ce magazine pour vous apporter des explications sur l'avancée du projet. Avoir une action volontariste sur notre cadre de vie sur la durée, c'est ce à quoi nous devons tous nous atteler !

Marie Fauvet
Maire de Cluny



Ville de Cluny - Magazine Ensemble #14 - Avril 2024

Responsable de la publication : Marie Fauvet

Rédaction-photos-maquette : E. Daudin / G. Pommier

Impression : Inore Groupe Dépôt légal à parution

cluny.fr





Solidaires Les élèves de primaire et de maternelle des écoles publiques de Cluny ont participé à un cross solidaire organisé en soutien aux malades de la leucodystrophie. Une course en équipe courue à la même allure par petits et grands qui quelques semaines auparavant s'étaient déjà mobilisés dans leurs familles pour récolter des fonds. Avec le concours des lycéens de La Prat's à l'organisation et de l'association La Récré pour le goûter, ce bel après-midi convivial et sportif a permis de rassembler la somme de 3751€. Le chèque sera remis à l'association ELA qui vient en aide aux familles des malades et finance la recherche médicale.



Expo Avant les visages des candidats aux Européennes, ce sont les œuvres de quatre artistes qui ont été affichées sur les panneaux électoraux dans le cadre de l'exposition "Arterritoires".



Renversant La saison culturelle a fait étape aux Griottons avec un spectacle acrobatique juste sous le nez des spectateurs !



Coup de propre Avant la reprise de la saison touristique, les agents de la ville ont lancé un grand nettoyage du narthex de l'abbaye.



Costumes Les épouvantails ont chassé la grisaille ! Avec de beaux costumes fabriqués aux ateliers du Centre social, les participants de Carnaval ont célébré comme il se doit l'arrivée du printemps.



ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT

une nouvelle vision de la ville

À l'automne dernier la municipalité lançait une grande étude pour imaginer le centre-ville de demain. Ce long travail d'enquête, d'analyse et de concertation permet de dégager aujourd'hui les forces et les faiblesses de l'aménagement actuel et d'envisager un schéma directeur qui saura répondre aux problématiques de mobilité, de stationnement et de cadre de vie.



Flâner au cœur de Cluny

Quels que soient la saison, le jour ou l'heure, flâner dans les rues de Cluny est un plaisir toujours renouvelé. Les Clunisoises et les Clunisois, les habitants des villages voisins, les visiteurs et vacanciers, les collégiens, lycéens et étudiants s'y réjouissent de terrasses animées, de boutiques, vivantes et variées avec des produits de qualité, de commerçantes et commerçants qui savent accueillir, de la beauté de l'architecture, de distances qui ne sont jamais longues, d'un marché vivant les samedis matins, d'une profusion d'événements culturels, festifs et commerciaux.

Par contraste avec les centres de villes moyennes ou petites, où de nombreuses boutiques sont vacantes, le cœur de Cluny fait preuve d'une belle vitalité : on y entend parler de nombreuses langues vivantes, on y échange des nouvelles, on y trouve ce dont on a besoin.

Les facteurs qui expliquent le dynamisme du centre-ville

Le caractère vivant du centre-ville résulte de plusieurs facteurs favorables : Cluny est chef-lieu d'un vaste bassin de vie rurale, dont les habitants fréquentent régulièrement les commerces et les services. C'est une ville d'enseignement, de culture, de sports et de patrimoine, la saisonnalité des étudiants étant complémentaire de celles des visiteurs. Les municipalités successives ont veillé à ne pas laisser se développer de zones commerciales en entrée ou en périphérie de la commune.

Analyser pour améliorer

Conscients de ces atouts, la municipalité et ses partenaires ont lancé une démarche de concertation accompagnée par un bureau d'études. Le financement en est soutenu par l'État, dans le cadre du programme « *Petites villes de demain* », dont la Ville et la Communauté de communes sont conjointement lauréates.

Objectifs : comprendre les raisons de la dynamique si particulière au cœur de Cluny pour conforter les atouts et améliorer ce qui peut l'être en matière de végétalisation, d'accessibilité, de stationnement, de partage de la voirie, de relations apaisées entre les différents usagers de l'espace public.

Il s'agit notamment de parfaire l'organisation des espaces de rencontre, de développer les liaisons douces entre les quartiers plus récents et le centre ancien, de prendre tout spécifiquement en compte les résidences seniors, les écoles, les personnes à mobilité réduite... L'étude s'intéresse aussi à la convivialité des espaces, pour faciliter l'animation de la vie locale, à la qualité du cadre de vie et du paysage. C'est le croisement de ces différentes thématiques qui constitue le socle du projet.



Une approche ouverte, où chacune et chacun a voix au chapitre

La méthode proposée consiste à associer le plus largement possible à la réflexion le public de Cluny et du Clunisois, ainsi que les acteurs économiques, aux côtés des élus, majorité et oppositions confondues, et ce dès la phase diagnostic.

Des ateliers de réflexion ont été proposés aux habitants et aux acteurs économiques, des mises en situation de terrain ont mobilisé les élus. À l'aide de relevés et de comptages effectués par le bureau d'études, la situation actuelle est décortiquée et analysée.

Sur cette base bien documentée, des scénarios-types contrastés ont permis de faire réagir et débattre. L'objectif étant de converger progressivement vers un schéma directeur d'aménagement dont la faisabilité technique et financière aura été évaluée et qui servira de fil conducteur aux aménagements à venir, au fur et à mesure des travaux de rénovation et d'aménagement de voirie, afin d'en assurer la cohérence.



▲ Deux ateliers de réflexion ont été proposés aux habitants et aux acteurs économiques



Ce qui se dégage du diagnostic et de la concertation

Les premières étapes de la concertation en cours conduisent à identifier des améliorations à apporter.

- Si l'offre de stationnement aux abords du centre-ville est relativement abondante, la signalétique entre les parcs de stationnement et le centre ancien, ainsi que les indications de temps de cheminement ne sont pas suffisamment présentes. La disposition des places de stationnement pour personnes à mobilité réduite est à améliorer. La tarification des stationnements doit être rendue plus lisible et plus cohérente.

- Les entrées de ville et les rues, placettes et ruelles reliées à l'artère principale sont insuffisamment mises en valeur.

- Avec l'évolution climatique en cours, la minéralité des rues se révèle inadaptée, tant aux vagues de chaleur estivales qu'aux orages violents ou aux périodes de crue. Le grand espace vert du parc dans l'enceinte de l'abbaye, qui occupe une partie prépondérante du cœur de la ville, n'est pas librement accessible aux habitants de Cluny et du Clunisois.

- Il manque des lieux ombragés ou abrités pour la pause et la rencontre, qui renforceraient la convivialité du centre ville. Les espaces ou les périodes dédiés aux mobilités douces ne sont pas suffisamment lisibles.

- Les zones de rencontre, les périodes piétonnes, l'évolution récente des itinéraires de circulation ont cependant permis d'apaiser la circulation motorisée et d'assurer une meilleure sécurité et un plus grand confort pour les piétons et les modes doux.

- Pour autant, les trottoirs ou les espaces de cheminement pour les piétons, lorsqu'ils existent, sont trop étroits, la qualité des revêtements est à améliorer, notamment pour faciliter la circulation des poussettes et des fauteuils roulants. Un sentiment d'insécurité demeure, lié à des vitesses de circulation parfois encore trop élevées des voitures et des vélos au regard de celle des piétons.

- Bien que l'eau soit très présente en cœur de ville, elle est confinée en sous-sol, et il y aurait un grand intérêt à la rendre davantage présente.

- Le mobilier urbain est à rénover. La connexion du centre-ville avec les itinéraires de randonnée et la voie verte est insuffisante.



Hiérarchiser les espaces

À l'issue de la démarche, il sera possible de définir et de hiérarchiser dans l'espace et dans le temps (selon un calendrier annuel) la place de chaque mode de déplacement entre « zone 30 », « zone de rencontre », aire piétonne, pour aménager la voirie en conséquence, améliorer la signalisation, garantir la sécurité des piétons et cyclistes, revoir le positionnement et la disposition des places pour les personnes à mobilité réduite, garantir l'accès à différents services publics, commerces et aux riverains, revoir la politique de tarification des parkings.

Le bureau d'études émettra des préconisations techniques en matière d'harmonisation du traitement des espaces publics : rendre lisible la voirie selon les usages de chaque espace, harmoniser les revêtements, travailler sur les matériaux afin d'améliorer le confort de déplacement pour les personnes à mobilité réduite, supprimer les trottoirs inadaptés, permettre la continuité de chaque mode de circulation, désimperméabiliser les espaces de convivialité et de stationnement chaque fois que possible.



Optimiser le stationnement

Un des objectifs importants est de hiérarchiser le stationnement en fonction des besoins : places pour personnes à mobilité réduite, arrêts-minutes près des commerces, stationnement en zone bleue limitée ou place payante, places longues durées (gratuites...), ce qui donnera l'occasion de revoir la politique de tarification et l'application de cette réglementation par la police municipale. L'étude chiffrera les possibilités de création de stationnement à proximité du centre : Fouettin, avenue Pierre le Vénérable, La Digue, avenue Charles de Gaulle, rue Javouhey et à proximité du COSEC. La prise en compte, en haute saison, des espaces de stationnement réservés le reste du temps à des établissements d'enseignement sera étudiée : collège, lycée, ENSAM...



Penser à l'aménagement urbain

Le schéma prévoira l'aménagement d'îlots de pause, de rencontre et de fraîcheur, avec une polyvalence d'usage et notamment : le Champ de Foire, les Tanneries, le parc abbatial, la place Pleindoux, la place du Petit Marché, la Place Notre-Dame, mais aussi la rue de l'Écartelée, la rue Municipale, la rue du 11 Août, la place de l'Abbaye, et la place de la Liberté... L'articulation avec le Plan de mobilité simplifié réalisé par la Communauté de communes permet une réflexion sur les questions de continuité de mobilité active.



Les prochaines étapes

Programmée dans le cadre de l'étude, la troisième phase de concertation interviendra au début de l'été. La remise finale de l'étude est prévue à l'automne et sera suivie d'une grande restitution auprès des Clunisois. Étant donné les finances nécessaires à ces aménagements ambitieux et indispensables, la réalisation du plan d'action s'échelonnera sur plusieurs années.



ESPACES VERTS

un plan de gestion différenciée

Répondre aux besoins des habitants, préserver l'environnement et optimiser l'utilisation des ressources. Voilà tout l'objet du nouveau plan de gestion différenciée qui prescrira désormais l'entretien des espaces verts de la commune.

Après un recensement et une cartographie à l'échelle de la commune, chaque secteur a été analysé au cas par cas. En fonction de l'usage du lieu et de la nature du terrain, différentes stratégies seront appliquées. Pour les parcs et les accotements routiers, la tonte sera toujours systématique. Les parcelles rarement ou jamais fréquentées ne seront tondues qu'une ou

deux fois dans l'année ; c'est la méthode de la "fauche tardive". Troisième alternative, la "tonte différenciée" permet de créer des voies de passage tout en conservant des îlots de végétation (photo).

Ce nouveau mode opératoire permet d'envisager de précieuses réductions du temps d'intervention des agents du Centre technique municipal ainsi que des économies de matériel et de carburant. Mais il autorise surtout la régénération naturelle de ces espaces et la reconstitution des sols. La croissance de plantes sauvages fournit des refuges pour la faune locale et les insectes pollinisateurs. Un grand plus pour la biodiversité !

DENISE BALVAY

"Osez planter !"

La Clunisoise Denise Balvay fait partie de ces personnes qui s'investissent au quotidien pour embellir la ville. Avec passion et détermination elle a progressivement tapissé sa rue de fleurs et de couleurs.

Tout au fond de l'impasse des Griottons, le long du petit chemin qui mène à la passerelle de la Servaise, un talus envahi par les ronces est devenu un magnifique parterre de fleurs. Pavots californiens, ficoides, pois de senteur, trèfle incarnat ou cyclamens de Naples offrent au regard une magnifique palette de couleurs. Une réalisation digne des meilleurs paysagistes qui est le fruit de l'imagination et des efforts de Denise, une résidente de l'impasse. *"C'était en friche et c'était bien triste !"* confie cette passionnée de nature et de bricolage. Avec des planches de palettes récupérées chez le carreleur voisin, elle s'occupe d'abord des bordures avant de préparer et enrichir la terre. Pour les plantations c'est aussi le système D qui est la règle. *"J'ai récupéré des bulbes et des boutures à droite à gauche. J'en ai aussi acheté un peu en jardinerie, mais uniquement en fin de saison quand les prix sont bradés"*. Dans le quartier son travail suscite rapidement l'intérêt. *"Des voisins ont commencé à s'arrêter pour discuter, d'autres sont venus m'apporter des bulbes. C'est fou comme quelques fleurs peuvent créer autant de lien !"* Dans la résidence où elle vit, un carré d'herbe inoccupé lui fait de l'œil. Denise et d'autres résidents engagent les démarches auprès de l'Opac et un jardin potager voit rapidement le jour. À l'automne dernier, les tractopelles débarquent pour aménager l'impasse. Une aubaine pour notre insatiable "fleurisseuse" qui voit de nouveaux parterres se dessiner



sous ses fenêtres. Elle y installera vite une armée de tulipes sous la surveillance de quelques cabanes à oiseaux bien placées. Pendant les travaux elle *"s'invite"* même à une réunion de chantier pour participer au choix des arbres à planter. Force de persuasion, elle fait s'accorder la mairie et l'entreprise de BTP sur le choix d'un albizia, arbre d'ornement au feuillage décoratif et... à la floraison abondante !

Délaissée pendant des années, l'impasse des Griottons offre désormais un tout autre visage. Si les travaux entrepris par la municipalité ont évidemment contribué à cette amélioration, rien ne pourrait remplacer le travail de Denise. Une appropriation de l'espace public menée avec altruisme, goût et simplicité.

"Je le fais pour moi parce que j'aime ça, mais c'est surtout pour les autres. Je suis persuadée que ces petites fleurs amènent du bonheur. Alors osez planter !"



Végétalisation

l'affaire de tous

La municipalité encourage la participation de toute personne motivée dans cette dynamique de végétalisation en autorisant les plantations sur l'espace public. En centre-ville, une demande spécifiant l'emplacement et la nature des plantations doit au préalable être déposée en mairie. Des conseils et une aide à la plantation peuvent être donnés.

● **Infos : à l'accueil de la mairie ou sur cluny.fr/vegetalisation**



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La police municipale aux côtés des écoliers

Facilement identifiable par son uniforme bleu marine, la police municipale est la plupart du temps associée aux problématiques de stationnement en ville, à la surveillance de la voie publique et à la sécurité aux abords des établissements scolaires. Depuis 2018 à Cluny, elle intervient dans les écoles primaires pour des sessions pédagogiques sur la prévention routière.

Depuis 2002, l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER) mise en place par le ministère de l'Éducation nationale propose un cycle d'enseignement des règles de sécurité routière dans les écoles dès le CP et le dispositif s'intègre dans le programme d'apprentissage en vigueur. Auparavant assurées par la gendarmerie nationale, les interventions auprès des scolaires sont assurées aujourd'hui par les agents de police municipale en partenariat avec la Prévention routière. Détenteurs d'un statut de "moniteur d'éducation routière" obtenu dans le cadre de la formation professionnelle continue, policiers et ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) apprennent aux élèves les gestes et les réflexes qui leur permettent d'évoluer en autonomie et sécurité sur le chemin de l'école. Conformément aux programmes de l'Éducation nationale, à chaque niveau ses apprentissages :

- "Les mots de la route" en CP pour repérer les espaces de circulations, les usagers et les véhicules...
- "En voiture !" en CP et CE1, pour comprendre la nécessité de s'attacher en voiture et comment s'y installer,
- "Dans le car..." du CE1 au CM2, pour apprendre les bons comportements pendant le trajet maison-école,
- "Piéton sur le chemin de l'école" en CE1 et CE2, pour

repérer les zones de danger et choisir la place la plus sûre sur le trottoir,

• "le cycliste et son vélo" et le "code du vélo" du CE2 au CM2 pour découvrir les équipements de sécurité du deux roues, connaître les règles de priorité et anticiper certaines situations dangereuses.

D'une durée de 45mn à 1 heure 30 selon la classe d'âge, chaque séance comporte des activités sous forme de kits pédagogiques et de supports de formation ludiques, des moments d'échanges avec les enfants et des mises en situation. Une fois les dangers identifiés, les agents de police accompagnent les enfants sur la voie publique et vérifient que chacun a mémorisé les gestes et réflexes de sécurité.

Une fois le cycle de séances terminé, les élèves repartent avec les bons comportements à adopter, après remise d'une carte ou d'un permis attestant de leur capacité à circuler sans danger.

Bientôt les vacances ?



Vous vous absentez de manière prolongée de votre domicile? Avec le dispositif "tranquillité vacances" la Police Municipale est à vos côtés pour vous permettre de passer votre séjour en toute sérénité. Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande 48h à l'avance auprès des agents de police qui patrouilleront et surveilleront votre logement pendant toute la durée de votre absence. Si des anomalies sont constatées (dégradations, cambriolage...), la gendarmerie sera prévenue et vous serez immédiatement informé. Partez tranquille !

• 03 85 59 89 96 - accueil-pm@cluny.fr
Le formulaire est également disponible sur cluny.fr/tranquillite-publique



CHEMIN DE COIGNY

chaussée restaurée, circulation apaisée

Une belle réhabilitation, un changement des règles de circulation, le chemin de Coigny est désormais un axe où il est agréable de circuler.

C'est une rue de Cluny qui n'avait pas été rénovée depuis le milieu des années 90 et qui a connu ces dernières années de nombreux passages d'engins du fait de la construction de plusieurs habitations dans le secteur. Fortement dégradée, elle a ainsi été intégralement réhabilitée en fin d'année dernière. Un investissement conséquent de la commune (90 000€) bien apprécié des riverains et des usagers.

Un élargissement de la voie avait été envisagé pour faciliter le passage des bus (lire ci-dessous), mais le chemin de Coigny a la particularité d'être

fréquemment emprunté par les marcheurs des chemins de Compostelle. Les pèlerins qui l'empruntent en direction du Puy-en-Velay doivent pouvoir y marcher en sécurité, raison pour laquelle un cheminement piétonnier non-goudronné a été réalisé. Cet aménagement profite également aux riverains, dont le nombre s'est accru en quelques années, pour leurs déplacements à pied. La commune reste malgré tout attentive à ce que la vitesse des véhicules ne dépasse pas la limite autorisée (50km/h). Si trop d'excès sont constatés, elle pourrait décider d'abaisser la limitation à 30 km/h ou d'installer des dispositifs de ralentissement.

Pourquoi ne plus autoriser la circulation des bus ?

Le chemin de Coigny, comme son nom l'indique, est une voirie de faible largeur qui n'a pas vocation à accueillir des poids lourds et encore moins à permettre le croisement avec des véhicules de ce gabarit. Devant l'impossibilité d'élargir la voie et pour ne pas mettre en péril la pérennité de l'investissement, la municipalité a pris la décision d'interdire la circulation des bus. Avant cette interdiction, une rencontre a eu lieu avec le transporteur prestataire de la Région Bourgogne-Franche-Comté, collectivité en charge de l'organisation des transports scolaires. Alors qu'une seule ligne était sensée emprunter cette voie (Château/Jalogny), il est apparu que d'autres la fréquentaient quotidiennement, ce qui représentait un total de 14 passages par jour. Dans un esprit de conciliation, la mairie a suggéré l'utilisation de minibus de 20 places, suffisants pour assurer le transport des élèves de Château et Jalogny, et a autorisé le passage par la rue de Bel Air pour les trajets retours des autres lignes.





Quatre nouveaux défibrillateurs en accès libre

Fin mars la commune a fait procéder à l'installation de quatre nouveaux défibrillateurs. Un déploiement essentiel pour une prise en charge rapide et efficace des victimes d'arrêts cardiaques.

Simple d'utilisation même par des non-professionnels, les Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE) peuvent faire la différence entre la vie et la mort lors d'un arrêt cardiaque. En effet, chaque minute compte dans de telles situations et la présence d'un défibrillateur à portée de main augmente considérablement les chances de survie de la victime. Le temps moyen d'arrivée des secours après l'appel d'urgence est de 8mn ; mais il ne faut que 5mn après l'arrêt cardiaque pour voir apparaître les premières lésions cérébrales irréversibles.

Avec ce déploiement, la municipalité va au-delà de la réglementation qui impose aux seuls établissements recevant du public de disposer d'un DAE. Ces 4 nouveaux défibrillateurs accessibles 24h/24 viennent s'ajouter aux 4 déjà précédemment installés.

Où les trouver ?

- Théâtre/cinéma Les Arts
(place du Marché)
 - Église Notre-Dame
(rue Notre-Dame)
 - COSEC de la Grangelot
(rue Léo Lagrange)
 - Résidence Bénéthin
(1 rue des Ravattes)
 - Église Saint-Marcel
(place Saint-Marcel)
 - Espace Musique et Danse
(rue des Tanneries)
 - Espace des Griottons
(rue des Griottons)
 - Stade Jean Renaud
(Chemin Georges Malère)
- Accessible gratuitement sur tous les smartphones, l'application [Staying alive](#) permet de localiser le défibrillateur le plus proche. Elle permet aussi d'alerter la communauté des "citoyens sauveteurs", des bénévoles qui se rendent disponibles pour porter secours aux victimes d'un arrêt cardiaque.

De nouveaux équipements pour les agents de la Ville

Dans le cadre de ses programmes d'investissement annuels, la municipalité modernise progressivement ses équipements. Au Centre technique municipal on a ainsi remplacé le vieux camion nacelle qui avait largement fait son temps. Le nouveau modèle est plus pratique et bien moins polluant puisque sa nacelle élévatrice fonctionne sur batterie. Un gros plus pour ce matériel utilisé fréquemment pour des travaux d'élagage ou l'installation des décorations de Noël. Côté stades un tracteur tondeuse neuf viendra prochainement faciliter l'entretien des terrains. Il sera pourvu de fonctionnalités supplémentaires permettant le carottage ou le regarnissage des gazons. À la Police municipale, un Dacia Duster plus adapté aux patrouilles quotidiennes de la brigade est venu prendre le relais de l'ancienne Renault Clio. Le grand coffre et sa grille de séparation permettent maintenant de transporter les animaux errants capturés de façon sécurisée.





Partout dans la ville, des jardins minuscules

Le succès des jardins minuscules en mai et juin 2023 a incité le groupe d'habitants et d'habitantes des "Petits trésors de Cluny" à reconduire l'événement cette année pour fêter la saison des fleurs. Avril et mai permettront aux plantes de s'épanouir et d'être en pleine maturité pour accueillir les balades organisées dans le cadre des *Rendez-vous aux jardins* du Ministère de la culture les 1^{er} et 2 juin, déambulations au cours desquelles le public pourra découvrir ces petits trésors printaniers. Habitants, associations locales participez à végétaliser votre proche environnement en créant des jardins minuscules de plantes, fleurs ou herbes aromatiques dans des pots, des jardinières, sur une fenêtre ou au pied d'un réverbère partout dans Cluny. À vos binettes, à vos plantoirs !

● Laissez vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou à petitstresors.cluny@orange.fr



Unesco, Cluny affiche sa candidature

Quelques jours avant le lancement d'une saison touristique 2024 qui s'annonce riche en événements, la candidature de Cluny et des sites clunisiens au Patrimoine mondial de l'Unesco s'affiche le long de la RD980. Trois panneaux situés aux principales entrées de ville (Mâcon, Chalon et Montceau) permettront de faire la promotion de la démarche clunisienne auprès des milliers d'automobilistes qui chaque jour empruntent cet axe. Ils affirment l'engagement de Cluny et des 108 autres sites clunisiens européens représentant 9 pays différents vers l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco.

Des agents formés pour mieux accompagner les enfants

Le bien-être des enfants en milieu périscolaire est au cœur des préoccupations de la municipalité. Après la gestion de la cour de récré et la prévention du harcèlement, les agents du Pôle scolaire poursuivront leur parcours de formation pendant les vacances de Printemps. Comment concilier autorité et bienveillance ? Comment définir les règles et les sanctions en fonction de l'âge des enfants ? Des questionnements qui renforceront leurs connaissances et donneront de nouveaux outils pour adopter une communication et une démarche pédagogique bienveillantes et respectueuses.



En bref

Élections européennes

Les prochaines élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin dans les bureaux de vote du centre-ville (salle du conseil municipal, salles Justice de Paix et Victor Duruy). En cas de doute sur votre inscription, vérifiez votre situation à l'accueil de la mairie ou sur service-public.fr

Fermeture de la mairie

L'accueil de la mairie et plusieurs services municipaux seront fermés les 8, 9 et 10 mai. Pensez à anticiper vos démarches.

Place de l'Abbaye

Comme chaque année pendant la saison touristique, l'arrêt et le stationnement des véhicules seront interdits place de l'Abbaye du 8 mai au 21 septembre. Clunisois et visiteurs pourront profiter ainsi d'une vue dégagée sur le clocher de l'abbaye et la façade du Pape Gélase.

Un nouveau projet pour le Centre social

Lieu ouvert à tous les habitants de la ville, le Centre social renouvelle son projet pour les quatre prochaines années. Aujourd'hui on y trouve des activités en famille, des ateliers créatifs, de la cuisine, de la couture, des sorties en famille ou de l'aide pour monter un projet. Et demain ? L'équipe et les élus vous convient à une rencontre les 21 mai et 14 juin prochain à 14h dans les locaux pour imaginer le Centre social de demain et réfléchir ensemble à sa nouvelle identité.

● Infos/inscriptions : 03 85 59 80 83



LA CLÉ DE LA ROSE

Une association qui voit la vie en rose

Créée en 2010 à l'occasion des festivités du onzième centenaire de la fondation de l'abbaye de Cluny (910-2010), l'association *La clé de la rose* est à l'origine de la magnifique roseraie qui habille délicatement les abords de la tour ronde. Véritable conservatoire botanique, le lieu offre une exposition à ciel ouvert de près de trois cents variétés de roses anciennes ou récentes.

L'idée a émergé lorsque la municipalité de l'époque a lancé des appels à projet dans le cadre des festivités de Cluny 2010. Un groupe de femmes et d'hommes, passionnés de botanique et particulièrement sensibles au charme des roses, s'est constitué en association et s'est lancé le défi de création d'une roseraie composée principalement de variétés anciennes (créées avant 1875), à visée pédagogique. Guidés par les précieux conseils de l'association *Roses anciennes en France (RAENF)*, les bénévoles ont dessiné les plates-bandes en forme de clé faisant écho aux armoiries de la Ville. L'anneau se compose d'un massif de roses *Abbaye de Cluny*, spécialement créée pour l'occasion par le rosieriste Alain Meiland. Au fil des allées, différentes

variétés se côtoient et cohabitent avec la végétation existante. Des rosiers lianes, dont la hauteur peut atteindre six mètres entrelacent les arbres déjà en place. Des rosiers grimpants se hissent sur des structures métalliques réalisées en collaboration avec l'ENSAM, et des rosiers buissons viennent compléter la composition. Parmi les variétés présentes, la *Cuisse de nymphe émue* d'une couleur rose clair carné, la *Viredi flora* rose à fleurs vertes, la *Pté-racantha* pourvue d'aiguillons rouges et translucides, la *Canary bird* une des premières à fleurir... et tant d'autres. Chaque variété a été soigneusement identifiée et étiquetée.

La tige de la clé agrémentée de vingt-deux rosiers *Résurrection* rend hommage aux vingt-deux femmes clunisoises déportées à Ravensbrück, sur une initiative de Maddy Viguier, adhérente de l'association et petite-fille de déportée aujourd'hui disparue. Une fois par semaine, les bénévoles de l'association se retrouvent pour entretenir le jardin, tailler les rosiers avant l'arrivée du printemps, bouturer à la fin de l'été et désherber. Véritable lieu de rencontre pour

les visiteurs de passage ou les Clunisois habitués, la roseraie offre une pause visuelle et olfactive délicate. Et comme la nature est en perpétuelle évolution, l'association recherche des bénévoles actifs pour apporter aux rosiers tout le soin qu'ils méritent.

● Plus d'infos sur roseraiedeccluny.jimdofree.com

Le dédicatif



Ou l'art de nommer les roses

Chaque variété de roses (ou presque) s'est vu attribuer un nom à sa création. Il peut-être :

- descriptif et faire référence à la couleur de la fleur ou donner une indication sur son apparence (*Blanc de Vibert, Pink cloud, Mutabilis...*),
- familial, l'obteneur ayant choisi le nom de sa femme, fille ou nièce lors de sa création (*Maman Turbat, Madame Louis Lens...*),
- historique, mettant en valeur des personnages connus (*Général Barral, Reine Victoria, Comtesse de Caserta...*),
- géographique (*Dentelles de Malines, Belle Starsbourgeoise, la France...*).

Autant de noms poétiques ou énigmatiques pour celle souvent considérée comme la plus belle des fleurs.

› L'équipe de la majorité - Cluny Cité vive

Bien vivre, bien accueillir Le cœur de Cluny, c'est un tissu commercial dense et actif, un patrimoine exceptionnel, une animation événementielle vivante. Tout au long de l'année, habitants, étudiants et visiteurs prennent plaisir à s'y rencontrer. Pour faciliter le cheminement des personnes âgées et des poussettes, pour mettre les commerces en valeur, pour apaiser la circulation, verdir les façades et redonner à l'eau sa présence souvent cachée, il faut repenser les trottoirs, les chaussées et les aménagements urbains. En lien avec ce renouveau du cœur de ville orchestré par la municipalité, la Communauté de communes et l'Office de tourisme repensent l'accueil et l'hospitalité, valeurs clunisiennes essentielles. L'ancienne Malgouverne a vocation à se métamorphoser en espace de bienvenue, introduisant les habitants et les hôtes aux beautés que recèlent Cluny et le Clunisois. Tels sont les objectifs des concertations en cours, où les habitants et les élus dialoguent avec des urbanistes et des paysagistes, pour conjuguer deux programmes : l'un coordonné par la commune, pour l'aménagement des rues sur les années à venir ; afin de se donner les moyens financiers d'investir, le taux municipal du foncier bâti est augmenté en 2024, tout en restant inférieur à la moyenne des villes de Saône-et-Loire de taille comparable. L'autre, pour la création du pôle d'accueil, est porté par les budgets de la com'com et de l'office de tourisme, sans hausse de fiscalité intercommunale.

› Cluny en Clunisois *Jean-François Demongeot, Colette Rolland, Bernard Roulon et Helena Boittin*

Clunisois ! La taxe foncière s'envole ! La hausse sera cette année de 11,16%. Les Clunisois qui, par leur labeur, leur prévoyance, ont acquis leur logement en sont punis par la majorité municipale actuelle. Voici quelques éléments pour éclairer la responsabilité de la majorité !

La part communale de cette taxe est le résultat de la multiplication d'un taux, voté par la majorité du Conseil Municipal par une base individuelle dépendant de la construction. C'est explicité sur l'Avis d'Impôt Taxe Foncière que chacun reçoit en septembre. L'état fixe chaque année la hausse des bases individuelles. Pour 2024, celle-ci est de 3,9%. Elle a, notamment, pour but de permettre aux communes de compenser les effets de l'inflation sans avoir à voter une hausse locale supplémentaire.

Pour une commune vertueuse la hausse ne devrait donc pas dépasser 3,9%. Ce fut le cas entre 2014 et 2020. Mais la majorité actuelle, dans l'incapacité de trouver de nouvelles ressources : rejets de construction (PLU punitif étrié), absence de dynamisme économique, ne connaît que l'impôt. Elle a décidé en CM de ce 23 mars d'augmenter ce taux de 7% en le passant de 39,78 à 42,56. Ce qui, en sus des 3,9% fixés par l'état, porte la hausse totale à 11,16%.

Notons que cette hausse va faire entrer dans les caisses de la commune environ 160 000€. Peu ou prou ce qu'aurait rapporté annuellement, en impôts et taxes divers, l'hôtel haut de gamme rejeté avec dégoût en début de mandat.

› Priorité Cluny *Jacques Loron*

Le budget Comme chaque année à cette époque ma tribune sera consacrée au budget. Malheureusement, comme chaque année, je ne peux que déplorer une gestion de nos finances publiques toujours aussi inquiétante. Cette gestion est pour moi « nuisible » pour l'avenir. En effet, plus aucune marge financière ne se dégage au fil des années. Je constate parallèlement aussi, que les finances de la communauté de commune évoluent au même rythme. Les ressources humaines dévorent tous nos budgets, près de cent personnes dans chacune de nos collectivités. Le cumul des budgets de fonctionnement de ces deux entités frise les vingt millions d'euros et le tout sans donner le sentiment d'avoir des services de proximité supplémentaires au service de la population. Dans ce même budget a été prévu pour l'année 2024 un prêt de 1 700 000 € pour financer de nouveaux projets, mais malheureusement dans les travaux envisagés plusieurs sont liés simplement à l'entretien de l'existant ou à des études. Un emprunt devrait se limiter aux gros investissements structurants et le reste doit pouvoir se financer avec les ressources propres de la collectivité. Ainsi cette année une augmentation de 6,9 % des taxes locales en plus de la revalorisation forfaitaire de l'état a été votée pour renflouer un peu notre budget, c'est donc les Clunisois qui vont financer cette gestion calamiteuse. Alors que l'état commence à envisager des baisses de dotation, il faut réagir, plus on tarde plus il sera difficile de s'en relever.

› Cluny dans le bon sens

Paul Galland et Bernard Rousse

Comptes et contes Le conseil municipal s'est prononcé le 20 mars sur le budget 2024. Les différentes composantes de l'opposition ont voté contre, chacune avec leurs arguments. Ce budget prévoit 4 546 766 € de dépenses d'investissement, dont 2 443 286 € de crédits reportés (dépenses non réalisées). Chaque année, ces crédits reportés augmentent (ils étaient déjà de 667 000 € en 2023). La manœuvre est claire : surestimer les dépenses d'équipement permet de justifier, au nom de l'équilibre budgétaire, une hausse des impôts. Les travaux de déviation d'une canalisation sur le futur terrain de la gendarmerie illustrent cette dérive. On inscrit 50 000 €, soit la moitié de la somme nécessaire, au budget 2024, l'autre moitié étant prévue pour 2025. Or, il est évident que les travaux se feront en une tranche, donc pas cette année (d'autant plus que le Département a reporté la construction de la gendarmerie après celle de Bourbon-Lancy).

En outre, la présentation prématurée du budget - la date butoir du 15 avril - n'a pas permis de disposer du montant officiel des dotations versées par l'Etat. Ce montant vient d'être publié : il dépasse de 74 000 € celui inscrit dans le budget communal. Dès lors l'augmentation de la taxe foncière de 11,16 % (dont 3,9 % décidés par l'Etat) est disproportionnée. 50 000 € de travaux en moins et 74 000 € de recettes en plus permettaient de limiter la hausse du taux communal à 1,64%, au lieu de 7%. Tant pis pour les contribuables...

› Conseiller indépendant *Jacques Chevalier*

Clochny 6° épisode Branle-bas de combat dans la ville. Odilong s'en prend maintenant à la circulation. Les commerçants sont en émoi. Souvenons-nous : il y a quelque temps, les sœurs Lalyne avaient entrepris de dépaver les rues pour les rendre à la nature. C'est maintenant chose faite, on a vu petit à petit l'herbe repousser le long des murs, et des fleurs, et même des légumes. Et quel silence ! plus de pavés sous les roues. Mais hélas, les pluies de ces derniers mois ont transformé les rues en borbier, la terre, devenue très meuble, s'est creusée sous le poids des charrettes et des animaux de trait. Le sol est glissant, de profondes ornières font chuter enfants et vieillards. On ne peut circuler qu'avec des bottes - seul, le marchand de chaussures a la souris, son stock est d'ailleurs bientôt épuisé. Qu'à cela ne tienne, les rues seront désormais interdites tous les jours aux « coupables charrettes et aux animaux de trait ». Ainsi en décide Odilong, soutenu sans réserve par les soeurs Lalyne et leurs disciples. Mais voilà, les commerçants ne sont encore pas contents, ils ne peuvent se faire livrer qu'à dos d'homme ; pas facile, voire dangereux, de marcher dans la boue avec des quartiers de boeuf de 130 livres ! Disputes, conflits... le peuple gronde à nouveau. L'économie de Clochny est en danger. Alors Odilong réunit les commerçants : acceptez cet ordre nouveau, calmez-vous ! Sinon la rue sera aussi interdite aux piétons.

Tour de France

4 juillet



Pour la première fois en 111 édition, la grande boucle passe par Cluny ! Venez regarder passer la caravane publicitaire et applaudir les coureurs qui relieront Mâcon à Dijon pour la 6^e étape de ce Tour 2024.

Passage de la caravane publicitaire à 12h13 et des coureurs à 14h15.
La RD980 sera fermée de 11h à 15h. Anticipez vos déplacements.



Marche Hugues de Semur

L'année 2024 fête le millénaire de la naissance d'Hugues de Semur. À cette occasion, et pour rendre hommage à cette illustre figure historique, une randonnée de deux jours est organisée de Semur à Cluny avec une étape à Charolles. Les deux parcours sillonneront la campagne Brionnaise, traversant de nombreuses communes et sites clunisiens.

Les 8 et 9 juin 2024 au départ de Semur-en-Brionnais

Infos, parcours, inscriptions et hébergements : www.marchehuguesdesemur.fr

Au théâtre Les Arts

Infos/réservations : lesartscluny.fr

La nostalgie des blattes

Théâtre. Une façon à la fois drôle, cruelle, amère tout autant que lucide d'aborder le thème de la vieillesse.

mardi 30 avril à 20h

tarifs : de 15 à 5€

Le grand méchant renard

Jeune public. C'est l'histoire d'un renard qui n'est ni grand ni méchant, mais qui voudrait pourtant l'être...

mardi 7 mai à 19h30

tarifs : de 15 à 5€ - dès 4 ans

Entre eux deux

Théâtre. Portrait de deux adolescents qui s'approprient peu à peu, autour de secrets bien gardés et d'un amour naissant.

mardi 28 mai à 20h

tarifs : de 15 à 5€ - dès 4 ans

Une chenille dans le cœur

Jeune public. Une fable tendre et cocasse, qui parle d'amour, de filiation et d'altérité...

vendredi 7 juin à 20h

tarifs : de 15 à 5€ - dès 4 ans

cheval

Courses hippiques

Courses hippiques à l'Hippodrome de Bellecroix

8 et 24 mai, 7 juillet

hippodrome-cluny.com

Championnat de France de horse ball féminin

du 7 au 9 juin

à Équivallée

Championnat de France de débardage à cheval

Épreuves en simple et en paire Village exposant avec les acteurs locaux de la forêt et ceux du cheval.

15 et 16 juin

à Équivallée

Grande fête de l'attelage

À l'occasion des 35 ans de l'association Cluny Attelage, démonstrations, animations, présentation des races

dimanche 14 juillet

à l'hippodrome de Bellecroix

citoyenneté

Ibuka

Cérémonie commémorative des 30 ans du génocide Rwandais.

samedi 4 mai à 11h aux Quinconces
Conférence et chants traditionnels à 14h30 aux Écuries de St-Hugues

Cérémonie commémorative

Journée de Libération du 8 mai 1945.

mercredi 8 mai à 10h15
Cimetière de Cluny

Don du sang

mercredi 22 mai de 8h30 à 12h30
aux Griottons

expositions

Cluny, les abbés du roi

Une mise en lumière des actions des abbés commendataires qui se sont succédés et ont marqué l'histoire de la grande abbaye de Cluny.

du 1^{er} juin au 29 septembre
Au musée d'art et d'archéologie

« L'art du partage »

Hommage à Jacques Borzycki

Rétrospective de son parcours artistique.

du 8 au 23 juin
écuries de Saint-Hugues

French Connection

Des artistes d'origines diverses vivant en France se réunissent pour refléter et documenter à la fois la douleur et l'espoir de l'humanité.

du 28 juin au 21 juillet
écuries de Saint-Hugues

événements

Tour Saint-Mayeul

Expositions, animations (frappe monétaire, métier à tisser, écriture à la plume d'oie, découverte olfactive de jardins médiévaux...)

samedi 4 mai
tour Saint-Mayeul

Grand gala des Arts et métiers

Une soirée de prestige dans les somptueux décors de l'abbaye.

samedi 1^{er} juin à l'Abbaye
cluny.grand-gala.org

marchés

Marchés d'été

Marchés animés (concerts, spectacles...) de producteurs et artisans. Restauration sur place.

tous les mercredis de 17h à 22h
du 10 juillet au 28 août
Au parc abbatial

vie associative

Vente de gaufrettes

Le Comité d'animation de l'Ehpad donne rendez-vous pour une confection-vente de gaufrettes mâconnaises, au profit des résidents.

Samedi 18 mai
Sur le marché hebdomadaire

Concert

Concert de la chorale La Clunysia sur le thème des oiseaux.

Samedi 8 juin à 17h
à l'église Saint-Marcel

conférence

Le développement de Cluny en Europe

Conférence proposée par les Amis de Cluny dans le cadre de la candidature au Patrimoine mondial de Cluny et des sites clunisiens.

Entrée libre
jeudi 13 juin à 20h30
Au théâtre Les Arts

colloque

Cluny et l'économie. L'abbaye médiévale entre la Bourgogne et l'Europe

Colloque international sur les différentes dimensions de l'imbrication économique de l'abbaye de Cluny et de son réseau monastique.

Du 20 au 22 juin
Programme sur cluny.fr

cinéma

Très courts

Festival. Un programme en deux parties, réunissant les meilleurs Très Courts de l'année.

Samedi 8 et dimanche 9 juin
au Cinéma de Cluny



Pour célébrer les 80 ans de la Libération et marquer notre solidarité avec les pays en guerre, Cluny de la Paix organise un grand concert qui se tiendra le 21 septembre dans l'avant nef de l'abbaye. L'association recherche des bénévoles, des mécènes, et surtout des choristes qui souhaiteraient participer à cette belle aventure aux côtés du pianiste Frank Woeste et du chef de chœur Gabriel Mattei.

Infos et inscriptions sur :
clunydelapaix.org

festival

Cluny danse

12^e édition. Large éventail de propositions artistiques : spectacles professionnels, ateliers de pratiques artistiques, déambulation, flashmob...

du 16 au 19 mai
en ville
festivalclunydanse.com

Le grand bastringue

Un festival solidaire de musique reggae/dub.

vendredi 14 et samedi 15 juin
abbaye
grandbastringue.com



Le prochain magazine sortira en juillet. Faites parvenir vos événements avant le 15 juin à communication@cluny.fr



FESTIVAL CLUNYDANSE

du 14 au 19 mai 2024

Cluny | Mâcon

12^e
édition



PRIX LIBRE

Plus d'informations sur <https://festivalclunydanse.com>

07 81 94 87 20

LE GRAND jeté!
 CLUNY
 RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
 SAÔNE-LOIRE DÉPARTEMENT
 Communauté de Communes du Clunais
 INSTITUT FRANÇAIS Béria
 MACON
 Le Festival Clunys ENPRISES FINANCIAT
 MAAF
 CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX
 ULULE
 Orfèvres du Vin
 ESPACE DES ARTS
 LAPÉNICHE
 ONDA
 LE SARDIN SECRET
 Cluny
 3 bourgogne franche-comté
 Briconautes
 Netto
 SETORIZ
 TOP GARAGE
 GARAGE DE BOURGOGNE
 castorama

© Prélude - CIE ACCORRAP / WADER AITOU